



Convention relative aux droits de l'enfant

Distr. générale
20 juin 2017
Français
Original : espagnol

Comité des droits de l'enfant

Décision adoptée par le Comité des droits de l'enfant en vertu du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications concernant la communication n° 9/2017*

Présentée par : M. E. B.
Au nom de : L'auteur
État partie : Espagne
Date de la communication : 1^{er} février 2017
Objet : Soumission de l'auteur, en sa qualité présumée
d'enfant migrant non accompagné, à des examens
médicaux d'évaluation de l'âge, et à la détention dans
un centre pour migrants adultes

Réuni le 2 juin 2017, le Comité des droits de l'enfant, ayant examiné la demande de désistement du représentant de l'auteur, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 9/2017, conformément à l'article 26 de son règlement intérieur au titre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications.

* Adoptée par le Comité à sa 75^e session (15 mai-2 juin 2017).

